

COMMUNICATIONS.

---

A PROPOS D'UNE ESPÈCE DE SINGE DU GENRE *CEBUS* ERXL.  
(*CEBUS CAPUCINUS* E. GEOFFROY.)

PAR MM. E. BOURDELLE ET P. MATHIAS.

Sous le nom de Saï, les anciens auteurs ont décrit, souvent d'une façon fort imprécise, un certain nombre de Singes du genre *Cebus* qui, très certainement, n'appartiennent pas tous à la même espèce. En 1812, E. Geoffroy Saint-Hilaire désigne le Saï sous le nom de *Cebus capucinus*. Une grande confusion règne aujourd'hui au sujet du *Cebus capucinus* E. Geoffroy. Alors que beaucoup d'auteurs le considèrent comme formant bien une espèce distincte, Elliot, qui jusqu'à présent a écrit le travail le plus complet sur les Simiens, le rattache au *Cebus apella* L. De plus, cet auteur attribue le nom de *Cebus capucinus* L. au *Cebus hypoleucus* E. Geoffroy, dénommé vulgairement Saï à gorge blanche.

Frappés par l'opinion d'Elliot, nous avons cherché à voir, par nous-mêmes, si le *Cebus capucinus* E. Geoffroy était bien une espèce distincte et, dans l'affirmative, quel était le nom qui devait être donné à cette espèce.

Il existe, dans les collections du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, 6 exemplaires de *Cebus capucinus* E. Geoffroy; trois de ceux-ci sont dans un parfait état de conservation. Nous avons pu étudier de près ces spécimens et les comparer aux autres espèces de *Cebus* que possède le Muséum de Paris.

Cet examen nous a montré qu'il était impossible d'admettre l'avis d'Elliot, qui assimile le *Cebus capucinus* E. Geoffroy au *Cebus apella* L.

En effet, les individus dénommés *Cebus capucinus* E. Geoffroy et *Cebus apella* L. se distinguent nettement par des caractères très marqués, qui n'échappent pas à un examen, même superficiel. Tous les exemplaires de *Cebus apella* L. que nous avons étudiés présentaient sensiblement la même coloration. Le dessus de la tête porte toujours une tache noire très large, arrondie ou amincie en triangle vers l'avant, mais qui, dans tous les cas, atteint la base du nez. Cette tache noire, qui occupe, en largeur, l'espace entier compris entre les oreilles, se prolonge sur la partie dorsale du cou et se continue sur l'échine jusqu'à la racine de la queue par une étroite

bande noire. La queue, les jambes et les avant-bras sont franchement noirs. Les bras sont dorés ou jaunâtres et les flancs plus ou moins brunâtres. Chez les jeunes individus, la coloration des flancs est uniformément gris brunâtre, mais la tache noire de la tête est très nette. De plus, chez tous les *Cebus apella*, y compris la variété de montagne décrite autrefois sous le nom de *Cebus fatuellus*, on voit de chaque côté de la tête et en avant des oreilles une bande noire étroite qui part de la tache noire de la tête et qui s'étend, en s'élargissant progressivement, jusque sous le menton, où les deux bandes se réunissent. Cette mentonnière noire est absolument constante chez tous les *Cebus apella* L.

Par contre, si l'on examine un *Cebus capucinus* E. Geoffroy, on voit sur le sommet de la tête une tache brune, étroite, très foncée, qui se rétrécit vers l'avant et qui est reliée à la base du nez par une bande très étroite de poils bruns. Cette tache brune n'occupe qu'une petite partie de la largeur de la tête et laisse entre elle et les oreilles un espace couvert de poils bruns beaucoup plus clairs. Cette dernière coloration se rencontre aussi sur la partie dorsale du cou. Le long de l'échine se trouve une mince bande brun rouge foncé qui s'étend jusqu'à la base de la queue. Les flancs sont brun grisâtre, de même que les jambes et les avant-bras, mais les bras sont jaunâtres. La queue est brune, tout en étant parfois un peu plus sombre sur sa face inférieure. De plus, chez aucun des spécimens conservés au Muséum, il n'y a de trace de la mentonnière noire si constante chez les *Cebus apella* L., quel que soit leur âge. Par contre, chez *Cebus capucinus* E. Geoffroy, la coloration des côtés de la tête est blanc grisâtre ou blanc roussâtre et forme de chaque côté deux pointes qui s'avancent, l'une jusque vers la partie supérieure, l'autre vers la partie inférieure des oreilles. Ces différents caractères montrent bien que l'on ne peut confondre dans une seule et même espèce ces deux sortes de Singes.

Ce point étant tranché, reste à savoir quel est le nom qui doit être attribué au *Cebus capucinus* E. Geoffroy, d'après les règles de la nomenclature zoologique. Comme nous l'avons signalé plus haut, la dénomination de *Cebus capucinus* L. a été appliquée par Elliot au *Cebus hypoleucus* E. Geoffroy. Si l'opinion d'Elliot est conforme aux règles de la nomenclature zoologique, il est alors nécessaire de dénommer autrement le *Cebus capucinus* J. Geoffroy. Cette question a, autrefois, été abordée par de nombreux auteurs et a donné lieu à discussions.

Dès 1851, I. Geoffroy Saint-Hilaire note que le Singe décrit par Linné sous le nom de *Simia capucinus* n'est certainement pas identique au Saï appelé *Cebus capucinus* par E. Geoffroy. La description donnée par Linné dans ses éditions de 1759 et 1766 est bien trop vague pour que l'on puisse dire, d'une façon sûre à quelle sorte de Singe elle peut s'appliquer. Par contre, la description de *Simia capucinus* L., donnée par Schreber en 1775, semble bien se rapporter au Saï à gorge blanche, c'est-à-dire au

*Cebus hypoleucus* E. Geoffroy. Les caractéristiques de cette espèce données par cet auteur sont les suivantes : « Stirne und Bruste sehen blaszgelb oder rothgelb; der Scheitel und übrige Körper schwarzbraun; Hände und der Schwanz schwarz. » La description donnée en 1777 par Erxleben pour *Cebus capucinus* semble correspondre également au *Cebus hypoleucus*.

Nous acceptons donc l'opinion d'Elliot et nous ne pouvons admettre le raisonnement de Schlegel au sujet de cette discussion de noms. Le terme de *Cebus capucinus* L. doit donc s'appliquer au *Cebus hypoleucus* E. Geoffroy.

Le *Cebus capucinus* E. Geoffroy a été, à plusieurs reprises, décrit sous d'autres noms par différents auteurs. Le nom le plus ancien qui lui a été attribué, après celui que lui avait donné E. Geoffroy, est celui de *Cebus nigrivittatus* Wagner, comme le signalent, du reste, Elliot, Forbes, Trouessart, etc. La description détaillée de cette espèce faite par Wagner, sur des spécimens rapportés par Natterer de la région du Rio Branco supérieur, s'applique presque exactement aux exemplaires que nous avons en notre possession. Aussi nous sommes d'avis que l'ancien *Cebus capucinus* E. Geoffroy doit prendre maintenant le nom de *Cebus nigrivittatus* Wagner, le terme spécifique « capucinus » ayant déjà été employé pour désigner une autre espèce de *Cebus*.

En résumé, nous admettons que le terme de *Cebus capucinus* L. doit être employé pour désigner le *Cebus hypoleucus* E. Geoffroy. L'ancien *Cebus capucinus* E. Geoffroy doit, par contre, prendre le nom de *Cebus nigrivittatus* Wagner.

#### OUVRAGES CONSULTÉS.

- ELLIOT. A review of the Primates. *Monographs of the American Museum of Natural History*. 1912.
- ERXLEBEN. Systema regni animalis, Cl. I. Mammalia, 1777.
- FORBES. Monkeys, vol. I. *Allen's Naturalist's Library*. 1894.
- GEOFFROY SAINT HILAIRE (Étienne). Tableau des Quadrumanes. *Annales du Muséum d'Histoire Naturelle*, t. 19, 1812.
- GEOFFROY SAINT-HILAIRE (Isidore). Catalogue méthodique de la collection des Mammifères. Paris, 1851.
- LINNÉ. Systema naturae, ed. 1759 et 1766.
- SCHLEGEL. Singes du Musée des Pays-Bas, 1876.
- SCHREBER. Die Säugethiere, 1775.
- TROUSSERT. Catalogus Mammalium, t. I, 1898.
- WAGNER. Beiträge zur Kenntniss der Säugethiere Amerika's. 3<sup>o</sup> partie, *Abhandlungen der Bayerischen Akademie München*, 5<sup>o</sup> folge, Math.-Physik, t. 5, 1848.